

Trois exemples d'ambiguïté syntaxique liés au fonctionnement régi et non régi de ça

Marie-Pierre SALES

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Laboratoire MoDyCo –
CNRS UMR 7114, 200 av. de la République, F-92001 Nanterre Cedex
marie_p_s@hotmail.com

The aim of this paper is to describe some particular uses of the French pronoun *ça*, which is not always the informal equivalent of *cela*, since they cannot both commute in every context. Indeed, in three cases such as: *il est plus gros que ça* ('it is bigger than this'); *qui ça?* ('who did you say?'); *faire ci et ça* ('to do this and that'), it cannot be decided if *ça* is still a pronoun or if it adds emphasis to a sentence.

1. Introduction¹

Le fonctionnement de *ça* est encore très largement associé à celui de *cela* par les grammaires, qui voient en *ça* un pronom, forme contractée de *cela*, réservée à l'oral (cf. Grevisse, 1993, 13^{ème} éd.: § 671). Le pronom est alors décrit, par ces grammaires, à partir de sa capacité à reprendre un segment de discours. Et il est indéniable que le fonctionnement anaphorique de *ça* existe, et que ses valeurs sont extrêmement diversifiées: il peut reprendre un procès (cas de l'anaphore abstraite) et commuter avec *cela*:

- (1) (a) *J'ai pu changer avec lui et moi ça m'arrangeait.* [oral < corpaix]²
(b) *J'ai pu changer avec lui et moi cela m'arrangeait.*

Il peut aussi reprendre une entité concrète, que celle-ci possède le trait [$\pm$ humain]. Les valeurs de *ça* se déduiront dès lors du contraste opéré avec un autre pronom, également possible dans le même contexte. On pourra distinguer une valeur globalisante ou déclassifiante (cf. Kleiber, 1994) de *ça*, par rapport à LUI³, dans le cas de la reprise d'un objet, ou bien une valeur

¹ Je tiens à remercier tout particulièrement Sylvain Kahane pour la relecture qu'il a faite de cet article, ainsi que mes deux relecteurs anonymes pour leurs commentaires très éclairants.

² Nous signalons, entre crochets, la provenance de notre exemple; *corpaix* renvoie au corpus oral d'Aix en Provence qu'il nous a été possible de consulter grâce aux membres de l'équipe DELIC, que nous remercions.

³ Nous signifions par l'emploi des majuscules qu'il s'agit du morphème LUI qui peut prendre pour forme *il, le, la, les, lui*.

teintée d'affectivité lorsque le pronom renvoie à un nom [+ animé]⁴. Nous ne nous étendrons pas davantage, dans cet article, sur le sujet des valeurs sémantiques propres à *ça* et renvoyons, pour le traitement d'une telle question, à différents ouvrages (Cadiot, 1988; Maillard, 1989, 1994; Sales, 2008).

Ce sur quoi nous voulons attirer l'attention ici est que, dans le cas où l'élément *ça* fonctionne de manière anaphorique, nous pouvons parler de fonctionnement régi de *ça* (cf. Blanche-Benveniste *et al.*, 1990). Nous pouvons montrer que *ça* est bien régi par le verbe en reprenant un certain nombre de tests comme l'extraction (2b) ou l'interrogation (2c), qui sont possibles dans ce cas:

- (2) (a) Le *récital d'Yves Montand* je vous promets que *ça* vous ébranle *ça* vous laisse un souvenir euh euh très très très fort très profond. [oral < corpaix]
 (b) Le *récital d'Yves Montand*, *c'est ça qui* vous ébranle.
 (c) *Qu'est-ce qui* vous ébranle? *ça*, le *récital d'Yves Montand*.

Or nous pouvons opposer à ce fonctionnement régi un autre fonctionnement de *ça*, que nous qualifierons de non régi, en ce sens que le morphème n'est plus dans la rection du verbe et ne s'analyse plus sur un plan micro-syntaxique mais plutôt sur un plan macro-syntaxique, pour reprendre la terminologie de Blanche-Benveniste (1990). Il se glose alors par "c'est sûr, franchement", a une valeur énonciative et pourrait être comparé à un adverbe de phrase de type *franchement*. Ce deuxième fonctionnement se décèle par les mêmes tests que ceux opérés précédemment pour établir un fonctionnement régi (à savoir: l'extraction (3b), l'interrogation (3c)) mais ces tests, appliqués à l'énoncé, seront négatifs. On peut ajouter le test du déplacement (3d), qui révèle l'autonomie du morphème par rapport au verbe:

- (3) (a) *Ca*, vous dépassez les bornes!⁵
 (b) * *C'est ça que* vous dépassez les bornes!
 (c) * *Comment* vous dépassez les bornes? *ça*!
 (d) Vous dépassez les bornes, *ça*!

Ces deux fonctionnements de *ça* étant rappelés, nous voudrions, dans cet article, présenter des cas limites pour lesquels il est bien difficile de savoir si *ça* fonctionne de manière régie (en jouant un rôle anaphorique) ou s'il s'analyse dans un cadre macro-syntaxique (en assurant un commentaire

⁴ La reprise d'un nom [+ animé] par *ça* se charge en effet bien souvent d'une connotation, que celle-ci soit positive (La grosse dame qui soufflait murmura en leur jetant un coup d'œil indulgent: "Bah! c'est jeune, **ça a des jambes**. Moi, je ne peux pas les suivre." [Maupassant]) ou négative (Qu'est-ce que tu as l'intention de **faire de ça**? reprit-elle après que la petite [une petite aveugle] fut installée/ Mon âme frissonna en entendant l'emploi de ce neutre et j'eus peine à maîtriser un mouvement d'indignation (Gide, cité par Grevisse, 1993: § 671).

⁵ Les exemples pour lesquels il ne figure pas de référence sont des exemples construits ou sur lesquels nous avons opéré une transformation.

d'ordre énonciatif). Nous étudierons trois types de configurations qui témoignent d'une ambiguïté syntaxique: la combinaison de *ça* avec un interrogatif (*qu- ça?*), la séquence *plus Adj. que ça* et la combinaison préposition + *ci...ça*. On peut en effet constater que:

- dans la structure *qu- ça?*, on hésite à analyser *ça* en tant que reprise anaphorique ou en tant que renforcement de l'interrogatif:

(4) Cette motion de blâme prend toute sa signification, et elle est loin d'être exagérée. Et *pourquoi ça*, Madame la présidente? Parce qu'en réponse au slogan électoral de ce gouvernement, nous sommes prêts. [web, presse]

Ainsi, on peut se demander, en (4), si *ça* a un statut anaphorique (il reprendrait alors le segment '*elle est loin d'être exagérée*') ou bien s'il renforce simplement l'interrogatif en véhiculant une valeur d'intensification (*pourquoi ça?* se gloserait alors par *vraiment, pourquoi?*).

- la structure: *plus Adj. que ça* oscille entre interprétation comparative ou exclamative

(5) La priorité du moment est de préserver la francophonie et les intérêts du Québec... sauf qu'à un moment, il faut voir *plus grand que ça*. [web, blog]

Dans cet énoncé, on peut interpréter *ça* comme la reprise du segment '*la préservation de la francophonie et des intérêts du Québec*' avec lequel il commute, ou bien comme élément permettant d'intensifier l'adverbe de quantité *plus* (cf. Milner, 1978), le segment *plus grand que ça* se paraphrasant dès lors par *vraiment plus grand*.

- pour la séquence préposition + *ci...ça*, on peut se demander s'il s'agit d'une séquence entièrement figée ou d'une composition en partie libre (cf. Kahane, 2008). Autrement dit, dans cette structure, la question est de savoir si la locution *ci...ça* se combine librement avec une préposition ou bien si l'ensemble de la structure prép + *ci...ça* s'interprète comme une locution qui fait bloc. Nous pouvons voir cette différence d'analyse apparaître à travers deux fonctionnements différents de *comme ci comme ça* que l'on qualifiera de locution en (6) mais pas en (7):

(6) Je suis en ce moment avec un gars que je connais *comme ci comme ça* il est plus vieux que moi et sort d'une longue relation. [web, forum]

(7) On dirait qu'elle veut me modeler et me faire croire que je suis *comme ci comme ça* pour me rabaisser. [web, forum]

Ces cas ambigus vont nous permettre de ne pas séparer deux unités lexicales *ça*, mais de défendre une interprétation unitaire de *ça* en tant que morphème, dont il est possible de décrire la diversité des sens et des emplois.

2. Un premier exemple d'ambiguïté: la structure *qu- ça?*

L'analyse de cette structure va remettre en cause un constat, souvent véhiculé via les grammaires scolaires, qui tend à laisser penser que *qu- ça?* est une

simple intensification de *qu-?*, et que, dès lors, l'emploi de *ça* n'a aucun rôle propre à jouer, les deux structures étant strictement équivalentes. Nous allons montrer que tel n'est pas le cas et que, dans un premier temps, *ça* conserve son statut d'anaphorique dans la structure *qu- ça?*

2.1 *Qu- ça? le rappel d'un thème?*

La première interprétation que nous pouvons faire de la structure *qu- ça?* est celle de permettre le renvoi à un segment de discours, antérieur ou postérieur. Ainsi, en (8) *ça* est à mettre en relation directe avec '*il n'arrivait pas à remonter*' :

- (8) Et ben + il s'est baigné après *il /n', Ø/ arrivait plus à remonter* sur la falaise tellement il y avait des vagues
 L2 et *comment ça* il /n', Ø/ arrivait plus à remonter
 L1 ben il était parti nager + et il y avait tellement des grosses vagues + qu'il arrivait plus à s'accrocher à la falaise + [oral < corpaix]

Pour appuyer cette hypothèse, nous pouvons dire qu'il est clair que, d'un point de vue pragmatique, une question en *qu- ça?* apparaîtra de préférence dans un contexte où une première information a été préalablement donnée (le thème), sur laquelle il est demandé une demande de précision. Nous pouvons, ainsi, comparer deux situations: l'une (9) dans laquelle le thème n'est pas introduit et où l'emploi de *ça* sera perçu comme inopportun; l'autre (10) dans laquelle le thème est déjà posé et où l'emploi de *ça* permettra de s'y reporter:

- (9) [Un enfant rentre de l'école, sa mère lui demande]:
 (a) tu as déjeuné *quand?*
 (b)? tu as déjeuné *quand ça?*
- (10) [Un enfant rentre de l'école et parle de son déjeuner à sa mère qui lui demande]:
 (a) et tu as déjeuné *quand?*
 (b) et tu as déjeuné *quand ça?*

Un deuxième argument, renforçant celui fourni par la pragmatique, vient étayer cette hypothèse de *ça* fonctionnant de manière anaphorique: la position finale est préférée à la position frontale, comme le montre (11):

- (11) (a) Tu es parti *où ça?*
 (b)? *Où ça* tu es parti?

Enfin, le dernier argument que nous pouvons avancer, en faveur de l'interprétation anaphorique de *ça*, est le fait de comparer la structure *qu- ça?* à des interrogatives populaires (cf. Gadet, 1996) de type *qu- que P?* où *ça* serait l'équivalent de la *que P*:

- (12) [Il est parti ce matin]
 (a) Quand *qu'il est parti?*
 (b) Quand *ça?*

Ces trois arguments (pragmatique, position finale, équivalence à une *que P*) tendent à laisser penser que *ça* joue bien un rôle anaphorique. On pourrait en

déduire que la structure *qu- ça?* n'est pas équivalente à la structure en *qu-?* Cette analyse peut être confirmée par le fait que la séquence *qu- ça?* subit des contraintes qui ne peuvent l'assimiler à un simple interrogatif.

2.2 Des contraintes pesant sur la structure *qu- ça?*

S'il existait une équivalence stricte entre un interrogatif simple (*qui?*, *quand?*, *où?*) et les séquences où il est renforcé par *ça* (*qui ça?*, *quand ça?*, *où ça?*), cela impliquerait que les mêmes propriétés syntaxiques s'appliquent aux deux types de séquences. Or nous allons voir que ce n'est pas le cas. Les interrogatifs simples (*qui?*, *quand?*, *où?*) sont proportionnels⁶ à des noms, auxquels ils viennent se substituer, dans le cadre d'une demande d'information, comme le montre (13):

- (13) (a) Tu habites à *Paris*?
(b) Tu habites *où*?

Ils sont, dès lors, régis par le verbe et il est possible de les extraire, comme le SN auquel ils sont proportionnels:

- (14) (a) *C'est à Paris que* tu habites?
(b) *C'est où que* tu habites?

En revanche, nous constatons que si (13b) peut avoir pour équivalent (15):

- (15) Tu habites *où ça*?

La séquence *qu- ça?* figurant en (15) ne peut que difficilement être extraite:

- (16) ?? *C'est où ça que* tu habites?

Un deuxième test nous permet de confirmer que la séquence *qu- ça?* n'a pas les mêmes propriétés syntaxiques qu'un interrogatif simple: il s'agit du test de l'insertion de la séquence dans du discours indirect. S'il est parfaitement possible d'insérer *où* dans du discours indirect (17a), il n'en va pas de même pour *où ça?* (17b):

- (17) (a) Je me demande *où* tu habites.
(b) * Je me demande *où ça* tu habites.

Enfin, un dernier test prouvant que *qu- ça?* n'est pas équivalent, syntaxiquement parlant, à un simple interrogatif est celui de l'inversion sujet-verbe qu'il est possible d'effectuer avec un interrogatif simple et non pour une séquence *qu- ça?*:

- (18) (a) *Quand* pars-tu?
(b) * *Quand ça* pars-tu?

⁶ Pour la notion de proportionnalité, nous renvoyons à Blanche-Benveniste *et al.* (1984).

Ces tests (extraction, intégration dans du discours indirect, utilisation de l'interrogation avec inversion) nous permettent de constater que *qu- ça?* n'est pas équivalent à *qu-?* Pour autant, il est difficile de conclure de manière définitive en faveur d'une analyse de la séquence comme une combinaison d'un interrogatif et de l'anaphorique *ça* puisqu'un énoncé comme (19), dans lequel *ça* peut être supprimé (19a) et la séquence *qu- ça?* extraite (19c), laisse supposer que la séquence *qu- ça?* peut se révéler équivalente à *qu-?* et l'élément *ça* s'interpréter comme un renforcement de l'interrogatif.

- (19) (a) Tu es allé où déjà?
 (b) Tu es allé où *ça* déjà?
 (c) C'est où *ça* que tu es allé déjà?

2.3 *Un figement de qu- ça? ou l'interprétation de ça comme renforçatif de l'interrogatif*

Notre interprétation de *ça* comme permettant le rappel d'un thème et fonctionnant donc de manière anaphorique peut être nuancée par (19). Dans cet exemple, *ça* peut être supprimé et ne semble pas ajouter de réelle information comme c'était le cas précédemment (cf. 10). Par ailleurs, la séquence *où ça?* peut être extraite, alors qu'une telle extraction paraissait difficile en (16). L'idée serait que la séquence tend à se figer, le pronom *ça* ne jouant plus de rôle anaphorique.

La différence entre une interprétation de *qu- ça?* comme une combinaison d'un interrogatif et d'un anaphorique et une interprétation de *qu- ça?* comme séquence figée, équivalente à *qu-?* peut se comprendre si l'on distingue les questions qui sont de vraies demandes d'information (questions sur un circonstant (20)) des questions qui sont des demandes de répétition (21) (ou questions échos, cf. Fornel & Léon, 1997). Comparons:

- (20) L1: J'ai rencontré quelqu'un.
 L2: Qui *ça*?
 (a)? C'est qui *ça* que tu as rencontré?
 (b)?? Qui *ça* tu as rencontré?
- (21) L1: J'ai vu Pierre et Paul.
 L2: Qui *ça*?
 C'est qui *ça* que tu as vu déjà, j'ai pas suivi.

Les deux interprétations de la séquence restent pertinentes et nous ne voulons pas privilégier l'une plutôt que l'autre. C'est pourquoi nous maintenons cette structure comme ambiguë, du fait de la possibilité de *ça* de fonctionner comme anaphorique ou comme intensificateur.

3. Un deuxième exemple d'ambiguïté: la tournure *plus Adj. que ça*: comparaison ou exclamation?

3.1 Une double interprétation de la structure

Observons:

- (22) Les mamans m'ont dit le riz les mamans ont dit le riz ressemble à du mastic
 pourquoi ne pas faire cuire le riz comme on doit le faire cuire dans des sachets et
 caetera + la la cantinière est venue au conseil d'administration elle a dit que
 L2 la /salade, salade est/ mal lavée
 L3 il me faut une + il me faut une cuisinière bien *plus grande que ça* + si elle a
 quatre-cent et quelque repas à faire avec une antique cuisinière [oral < corpaix]

Nous pouvons donner deux interprétations de (22) à partir du fait que, dans un cas, il est possible de faire commuter *ça* avec un SN:

- (23) Il me faut une cuisinière *plus grande que cette cuisinière*.

La structure met alors en place une comparaison et *ça* fonctionne bien comme anaphorique. Néanmoins, dans un autre cas, il est possible d'interpréter (22) comme une exclamative dans laquelle *ça* viendrait renforcer l'adverbe de quantité *plus* (qui est lui-même déjà renforcé par l'adverbe bien) en se fondant sur le fait que, selon Milner (1978), les adverbes *plus/moins* peuvent être quantifiés. L'énoncé se glosant alors par (24):

- (24) Il me faut une cuisinière *vraiment plus grande!*

On pourrait nous faire deux objections: d'une part, le fait que la structure demeure en (24) une comparaison implicite, dans laquelle le second segment est absent (anaphorique zéro) et, d'autre part, que l'ambiguïté d'interprétation sera levée par le contexte, en particulier en situation exophorique où l'utilisation de *ça* comme substitut d'un SN peut s'accompagner d'un geste permettant la désignation. Pour autant, l'interprétation de *ça* comme intensification de *plus* n'est pas à exclure dans ce cas. La position que nous allons défendre est de dire que l'ambiguïté sera en grande partie levée, selon le trait [+ humain] ou [- humain] convoqué par la structure.

Deux cas sont à distinguer: si le N est [+ humain], nous pensons que la structure s'interprétera comme une exclamative, tandis que si le N est [- humain], l'ambiguïté demeurera.

3.2 Une ambiguïté partiellement levée: le cas des N [+ humain]

L'ambiguïté présente en (22) est beaucoup plus nette qu'elle ne l'est en (25):

- (25) Je croyais que tu étais *plus grand que ça*.

En effet, alors qu'en (22) *ça* pouvait fonctionner comme anaphorique, en faisant référence, dans le contexte, au SN *la cuisinière*, et du fait que *ça* renvoie très naturellement à un objet, il est plus difficile de maintenir que *ça* opère un renvoi en (25). Mais si tel était le cas, il faudrait se demander ce que

reprend *ça*. On peut penser que, si le locuteur veut comparer deux entités de même ordre, *ça* référerà à un humain. On aurait ainsi, par exemple:

(26) Je croyais que tu étais *plus grand que cet acteur*.

L'emploi de *ça*, en lieu et place de *cet acteur*, conférerait alors à l'énoncé (25) une portée dépréciative. Encore faudrait-il que, dans la situation où (25) est prononcé, le renvoi à un SN comme *un acteur* soit possible; ce serait le cas si deux interlocuteurs regardent un magazine où figurent des photos d'acteurs, par exemple. Il n'en demeure pas moins que l'exemple (22) paraît plus naturel puisque *ça* renvoie préférentiellement à un objet, permettant ainsi de le déclassifier (cf. Kleiber, 1994), plutôt qu'à un humain. Dès lors, si nous maintenons l'interprétation de (25) comme comparative, il faudrait postuler qu'il s'agit d'une comparaison d'un autre ordre. Dans le cas où quelqu'un énonce "je mesure 1,70 m", son interlocuteur pourra lui répondre (25), qui se glosera par (27), établissant ainsi une comparaison entre "toi, tel que je t'imaginais" et "toi tel que tu te présentes".

(27) Je croyais que tu étais *plus grand que ce que tu dis*.

L'énoncé met bien en place une structure comparative, mais celle-ci joue davantage sur le dire: *ça* servirait à reprendre le propos d'un interlocuteur plutôt qu'une entité matérielle que l'on pourrait désigner, comme la *cuisinière* en (22). Peut-on maintenir qu'il s'agit toujours d'une comparaison en (27)? Si l'on demande à un locuteur quelle est la comparaison qu'il a mise en place en (25), il y a fort à parier qu'il ne saura pas le dire et que la recherche d'un référent s'avérera très difficile ou fluctuante d'un locuteur à l'autre.

Deux critères vont alors permettre de différencier (25), où le N est [+ humain], de (22), où il est [- humain]. Le premier est la commutation de *plus* avec *aussi*, qui s'avère très maladroite (voire impossible) en (25) alors qu'elle est parfaitement acceptable en (22):

(28) (a)?? Je croyais que tu étais *aussi grand que ça*.
(b) Il me faut une *cuisinière aussi grande que ça*.

A la différence de *plus* et de *moins*, qui indiquent le degré et qui peuvent être modifiés dans une tournure exclamative, *aussi* ne recevra qu'une interprétation comparative, selon Milner (1978), s'il ne figure pas dans un énoncé avec une polarité particulière. En d'autres termes, si l'énoncé est assertif, *aussi* n'est que comparatif. Si l'énoncé devient interrogatif ou négatif, *aussi* devient possible comme exclamatif car il prend les valeurs de *si*:

(29) (a) J'aurais pas cru que tu étais aussi grand que ça.
(b) Tu es aussi grand que ça?

Le deuxième critère qui permet de différencier les deux énoncés est celui de la modification de la séquence *plus Adj que ça* par *x fois*. Observons:

(30) (a)? Je croyais que tu étais trois fois plus grand que ça.
(b) Il me faut une cuisinière trois fois plus grande que ça.

Nous constatons que (30a) est à la limite de l'acceptabilité du fait qu'il paraît douteux, d'un point de vue référentiel, d'opérer une modification du degré sur un humain. Nous en déduisons que, lorsque le N est [+ humain], les contraintes pesant sur la construction seront plus élevées et que la structure s'orientera davantage vers l'exclamation que vers la comparaison. Néanmoins, l'ambiguïté de la structure subsiste, selon nous, pour les N [- humain]. C'est ce que nous allons à présent développer.

3.3 *Une ambiguïté qui demeure pour un N [- humain]*

Nous avons admis que (22) pouvait recevoir une double interprétation et fonctionner comme une comparaison ou comme une exclamation. Quels vont être les critères nous permettant de dégager une interprétation exclamative, dans laquelle *ça* ne jouera pas de rôle anaphorique, puisque nous avons vu que la lecture comparative était privilégiée pour un N [- humain] vs un N [+ humain]?

En suivant Milner (1978), nous pouvons insister sur le fait que toute la difficulté de l'interprétation provient du fait qu'une structure exclamative ne se décèle pas au moyen de marques morphologiques spécifiques. L'interprétation de la tournure en tant qu'exclamative ne se déduira que par certaines propriétés qui la différencieront de la comparaison comme :

- la polarité (non assertive);
- l'intonation (marquée et non plate);
- l'emploi de *si*.

Le seul critère véritablement syntaxique est l'emploi de *si*, qui commute avec *plus* ou *moins*. En effet, *si* n'est possible que comme vecteur d'intensité (cf. Culioli, 1999) et ne permet pas une comparaison. C'est ce qui le différencie de *aussi*. En outre, il ne peut être utilisé qu'avec une modalité non assertive, c'est-à-dire avec une négation ou une interrogation :

- (31) (a) * Il me faut une cuisinière si grande que ça.
 (b) Il te faut une cuisinière si grande que ça?
 (c) Il ne me faut pas une cuisinière si grande que ça!

C'est pourquoi en (31b-c) la tournure prend nettement une orientation exclamative, même s'il semble toujours possible d'imaginer un antécédent à *ça*, dans le contexte ou dans la mémoire discursive du locuteur. Pour conclure, nous pouvons dire que, dans le cas des N [- humain], la structure *plus Adj. que ça* peut recevoir une lecture aussi bien comparative (*ça* permettant dans ce cas le renvoi à un référent) qu'exclamative (structure dans laquelle *ça* ne fonctionne pas comme anaphorique mais permet de quantifier l'adverbe *plus*). Le troisième cas où son interprétation pourra varier, d'un point de vue syntaxique, est celui où la locution *ci...ça* se combine avec une préposition.

4. Un dernier exemple d'ambiguïté: préposition + *ci...ça*; *comme ci comme ça*: locution ou expression semi-figée?

Le troisième cas d'ambiguïté syntaxique que nous avons identifié, à propos de *ça*, est celui où la locution *ci...ça* se combine avec une préposition. Deux cas sont alors à distinguer, comme le montraient (6) et (7): le premier fait état d'une locution *comme ci comme ça*; le second montre une séquence en préposition + *ci...ça* qui a tendance à se figer mais ne peut pas être analysée en terme de figement complet (et donc comme une locution). Nous allons décrire les critères qui nous permettent d'établir cette distinction.

4.1 La locution *comme ci comme ça*

L'interprétation de *comme ci comme ça* en (6) en tant que locution repose sur plusieurs critères. Le premier indice est que, à l'image d'autres locutions montrant un parallélisme –i/a (*ici ou là, de ci de là, par ci par là, ça et là*), la séquence ne peut recevoir une intonation segmentée, une pause ne pouvant être produite après le premier membre. La séquence paraît former un bloc, d'un point de vue intonatif:

(32) ?? Je suis avec un gars que je connais *comme ci // comme ça*⁷.

Evidemment, le critère prosodique ne constitue, à ce stade, qu'un premier indice (qu'il faudrait vérifier par l'analyse d'enregistrements), qui peut être renforcé par des tests syntaxiques. On peut remarquer que, suivant la logique qui veut que les deux membres d'une séquence figée ne soient pas séparés, aucune insertion n'est possible entre *comme ci* et *comme ça* en (32):

(33) * Je suis avec un gars que je connais *comme ci et tu l'as dit tout à l'heure comme ça*.

En outre, nous remarquons que les deux membres ne peuvent permuter (34a), que *ci...ça* ne peut commuter avec le pronom *ça* (34b) qu'au prix d'un changement de sens radical de la séquence (dont nous rendons compte par le signe #), alors qu'il est possible d'appliquer ces tests sur (7), sans provoquer ni agrammaticalité ni changement de sens:

(34) (a) * Je suis avec un gars que je connais *comme ça comme ci*.
(b) # Je suis avec un gars que je connais *comme ça*.

(35) (a)? On dirait qu'elle veut me modeler et me faire croire que je suis *comme ça comme ci* pour me rabaisser.
(b) On dirait qu'elle veut me modeler et me faire croire que je suis *comme ça* pour me rabaisser.

⁷ Nous signalons par // la segmentation de l'énoncé et, par le signe # le fait que l'énoncé, s'il est bien grammatical, n'est pas équivalent à celui sur lequel il vient d'être opéré une transformation.

Ainsi, dans le cas de (6), à partir d'une interprétation de l'énoncé comme non segmenté, et des tests de la non insertion, de la non permutation et de la non commutation avec un SN sans entraîner un changement de sens, nous interprétons la séquence *comme ci comme ça* en tant que locution. Elle se caractérise d'ailleurs par une opacité sémantique et se glose par *moyennement*. Il n'en va pas de même pour (7).

4.2 *Figement de la tournure préposition + ci...ça: seconde analyse de comme ci comme ça*

Nous venons de voir que la séquence *comme ci comme ça* en (6) ne répondait pas de la même manière que (7) aux tests de la permutation ou de la segmentation. Cela nous conduit à penser que la séquence n'est pas aussi figée en (7) qu'elle ne l'est en (6) et qu'il n'est pas possible de parler, dans ce cas, de locution. Outre les critères déjà cités, un test venant renforcer cette hypothèse est le fait qu'il est éventuellement possible d'insérer un segment entre les deux membres, ce qui était totalement exclu en (6):

(36) ? On dirait qu'elle veut me modeler et me faire croire que je suis *comme ci* et tu l'as dit tout à l'heure *comme ça* pour me rabaisser.

Ce test de l'insertion nous permet de montrer que le segment *comme ci comme ça* n'est pas entièrement figé: il contient, selon nous, une partie figée (la locution *ci...ça*) qui se combine à un autre élément (la préposition *comme*). S'agit-il pour autant d'une combinaison libre? Nous pensons que non et préférons parler, dans ce cas, de semi-figement, sur la base des faits suivants:

- La préposition est nécessairement répétée, son non redoublement conduisant à l'agrammaticalité:

(37) * On dirait qu'elle veut me modeler et me faire croire que je suis *comme ci ça* pour me rabaisser.

- La séquence revêt une opacité sémantique de même nature que la locution: elle se glose par *de cette manière*, *de cette autre manière* et s'utilise pour indiquer l'approximation d'un propos.
- Enfin, la troncation du second membre conduirait à l'agrammaticalité, par le sentiment d'incomplétude de l'énoncé, laissant penser que la séquence fonctionne comme les noyaux non verbaux complexes de type *d'un côté*, *de l'autre* (cf. Blanche-Benveniste et al., 1990):

(38) * On dirait qu'elle veut me modeller et me faire croire que je suis *comme ci* pour me rabaisser.

Dans ce second cas, la séquence *comme ci comme ça*, même si elle n'est pas entièrement compositionnelle puisqu'elle atteste d'un début de figement, ne peut être assimilée à une locution. Nous voyons, par la comparaison de ces deux énoncés, qu'une séquence en préposition + *ci...ça* ne peut recevoir, syntaxiquement, une interprétation unitaire et que l'ambiguïté demeure.

5. Conclusion

Les trois structures étudiées (*qu- ça?*; *plus Adj. que ça*; prép. + *ci...ça*) nous ont permis de voir que l'interprétation de *ça* pouvait varier dans plusieurs cas, conformément à son double fonctionnement: un fonctionnement régi en syntaxe, qui l'assimile à un pronom et un fonctionnement non régi qui le rapproche des adverbes d'énonciation. Dans le cas de la séquence *qu- ça?*, on ne sait pas si *ça* permet un renvoi, assurant en cela son rôle pronominal, ou s'il joue le rôle d'un simple renforçatif. De même, dans la structure *plus Adj que ça*, il peut avoir un référent identifiable ou être utilisé pour permettre de quantifier l'adverbe de degré *plus*. Enfin nous avons montré, à travers l'exemple de *comme ci comme ça*, que la séquence préposition + *ci...ça* ne conduisait pas à une interprétation unitaire mais pouvait s'analyser comme une combinaison d'une préposition et d'une locution, dans un cas, ou comme une locution, dans un autre cas.

Tout l'intérêt, selon nous, est, dans les trois cas, de ne pas trancher en faveur d'une interprétation plutôt que d'une autre, et de maintenir les deux interprétations syntaxiques, qui se comprennent à partir de la double origine historique du morphème: *ça*, héritage du pronom *ce* (tonique en ancien français et qui a progressivement perdu de sa tonicité, devant être renforcé par *là*) et de l'adverbe locatif *çà* (qui subsiste aujourd'hui à l'état résiduel dans la locution *çà et là*). Ces cas d'ambiguïté sont essentiels puisqu'une répartition stricte en deux fonctionnements différents de *ça* conduirait à séparer deux lexèmes. Ces ambiguïtés nous permettent de maintenir son unité tout en mettant en relief la diversité de ses emplois.

Les structures sur lesquelles nous nous sommes arrêtée nous ont, par ailleurs, permis de revenir sur un fonctionnement (non régi) de *ça* peu étudié et qu'il convient pourtant de prendre en compte puisqu'il permet de faire la différence entre *ça* et *cela* autrement que sous l'angle du registre.

Bibliographie

- Blanche-Benveniste, C. (1981): La complémentation verbale: valence, rection et associés. In: Recherches sur le français parlé, 3, 57-97.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Eynde, K. van den & Stefanini, J. (1984): Pronom et syntaxe, l'approche pronominale et son application au français. Paris (SELAF).
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C. & Eynde, K. van den (1990): Le français parlé, études grammaticales. Paris (CNRS éditions).
- Cadiot, P. (1988): De quoi *ça* parle? A propos de la référence de *ça*, pronom-sujet. In: Le français moderne, 56, 3/4, 174-189.
- Cappeau, P. & Savelli, M.-J. (1995): "Corrélation ne vaut pas comparaison". Faits de langues, 5, vol. 3, 175-182.
- Culioli, A. (1999): Pour une linguistique de l'énonciation, domaine notionnel, t. 3. Paris (Ophrys).
- Danon-Boileau, L. & Morel, M.-A. (1995): La comparaison. Faits de langues, 5, vol. 3.

- Eynde, K. van den & Mertens, P. (2003): La valence: l'approche pronominale et son application au lexique verbal. In: *Journal of French Language Studies*, 13 (1), 63-104.
- Fornel, M. & Leon, J. (1997): Des questions-échos aux réponses- échos. Une approche séquentielle et prosodique des répétitions dans la conversation. In: *Cahiers de Praxématique*, 28, 101-126.
- Fuchs, C. & Le Goffic, P. (2005): La polysémie de *comme*. In: O. Soutet (éd.), *La polysémie*. Paris (Presses de l'Université de Paris-Sorbonne), 267-292.
- Gadet, F. (1996): *Le français ordinaire*. Paris (Colin).
- Grevisse, M. (1993, 13^{ème} éd.): *Le bon usage*. Louvain-la-Neuve (Duculot).
- Gross, G. (1996): *Les expressions figées en français*. Paris (Ophrys, coll. L'essentiel).
- Jeanjean, C. (1982): Qu'est-ce que c'est que ça. In: *Recherches sur le français parlé*, 4, 117-151.
- Kahane, S. (2008): Les unités de la syntaxe et de la sémantique: le cas du français. Conférence au Congrès mondial de linguistique française.
- Kleiber, G. (1994): *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve (Duculot).
- Maillard, M. (1989a): *Comment ça fonctionne*, thèse de doctorat d'Etat, Université Paris X-Nanterre.
- Maillard, M. (1994b): Concurrence et complémentarité de *il* et *ça* devant les prédicats impersonnels en français contemporain. In: *L'information grammaticale*, 62, 48-56.
- Milner, J.-C. (1978): *De la syntaxe à l'interprétation, Quantités, insultes, exclamations*. Paris (Seuil).
- Sales, M.-P. (2008): *Influence du lexique et de la syntaxe sur la reprise pronominale: exemple de ça*, thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris Ouest La Défense.